

SEANCE DU 09 AVRIL 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 09 Avril à vingt heures, le conseil municipal de la commune de CLERY SUR SOMME, convoqué en séance ordinaire le 25 Mars 2024, s'est réuni dans la salle des délibérations de la Mairie sous la présidence de Monsieur Philippe COULON, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Philippe COULON – Dominique LENGLET - Anne MAUGER - Christian ALARY- Yohan COGET - Jean-François DEWAMIN- Didier FOURNIER- Christian LEVECQUE - Florent SAVARY - Julie STEFANOVIC –PERDIGEON - Éric ZENOBEL.

Secrétaire de séance : Anne MAUGER

Etaient excusés : Mesdames Valérie BISBROUCK, Joëlle FRANQUEVILLE et Messieurs Jean-Philippe CHRETIEN et Mickaël SAINT-SOLIEUX

Etait excusée Mme Christelle DOBOEUF, secrétaire de mairie.

Procurations :

Mickaël SAINT-SOLIEUX à Philippe COULON
Valérie BISBROUCK à Dominique LENGLET
Joëlle FRANQUEVILLE à Julie STEFANOVIC –PERDIGEON
Jean-Philippe CHRETIEN à Anne MAUGER

Etait inscrit à l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 5 Mars 2024
- Budget principal M57
 - Affectation du résultat
 - Vote des taux d'impositions 2024
 - Vote du budget M57 2024
- Budget Eau M 49
 - Affectation du résultat
 - Fixation du barème 2024
 - Vote du budget M49 2024
- Avancement projet Circet
- Elections européennes du 9 Juin 2024
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à vingt heures.

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation d'ajouter deux points à l'ordre du jour.

Les membres présents acceptent ces ajouts.

Points ajoutés à l'ordre du jour :

-Subvention aux associations

-Gratification à une stagiaire

Approbation du compte-rendu de la séance du 05 Mars 2024

Monsieur le Maire porte au vote l'approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 05 Mars 2024.

Budget Principal M 57

➤ **Affectation du résultat délibération : 2024-04-01**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Dominique Lenglet, 1^{er} adjoint qui présente l'affectation du résultat exercice 2023 Budget Principal M 57.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent et votent à l'unanimité l'affectation du résultat exercice 2023 Budget Principal de la commune M 57.

➤ **Vote des taux d'impositions 2024 délibération : 2024-04-02**

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée la volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2024 tels qu'ils étaient appliqués en 2023.

Après débat au sein de l'assemblée, le conseil municipal décide à l'unanimité de conserver les mêmes taux d'imposition en 2024 soit :

- Taux de la taxe d'habitation 16,01 %
- Taux de la taxe sur le foncier bâti 31,83 %
(6,29%+25,54% incorporation TH départementale)
- Taux de la taxe sur le foncier non bâti..... 22,11 %

➤ **Vote du budget M57 2024 délibération : 2024-04-03**

Monsieur le Maire aborde ce point en soulignant une volonté de bâtir un budget équilibré, sans augmenter les impôts, il est prévu la reconduction des travaux prévus et non exécutés en 2023 ainsi que le programme des travaux 2024 évoqués en DOB :

- travaux de voirie
- parking étang (rue d'Omiécourt)
- bordurage rue de canal
- huisseries de la salle polyvalente

Monsieur le Maire donne la parole à Messieurs Lenglet et Zénobel, conseillers municipaux, pour l'exposé du budget général

COMMUNE - BUDGET EXERCICE 2024							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles
011	Charges à caractère général	189 403,13 €	192 260,10 €	70	Produits des services, du domaine et ventes	31 926,00 €	32 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	223 049,00 €	231 750,00 €	73	Impôts et taxes	132 860,00 €	48 832,00 €
				731	Fiscalité locale	150 658,00 €	246 395,00 €
014	Reversement impôts locaux	45 526,00 €	45 496,00 €	74	Dotations et participations	102 926,00 €	86 484,04 €
65	Autres charges de gestion courante	58 005,00 €	51 780,46 €	75	Autres produits de gestion courante	10 771,00 €	9 542,00 €
66	Charges financières	3 362,00 €	2 104,49 €	013	Atténuation de charges	27 231,00 €	33 725,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	1 000,00 €	002	Excédent de fonctionnement N-1	143 773,53 €	158 209,34 €
68	Provision créances douteuses	1 598,00 €	18 950,00 €	76	Produits financiers	4,00 €	0,00 €
042	Amortissements	5 595,00 €	2 910,00 €	77	Produits exceptionnels	0,00 €	100,00 €
023	Virement à la section d'investissement	72 611,40 €	69 036,33 €	7817	Diff. Réalisations	0,00 €	0,00 €
	TOTAL	600 149,53 €	615 287,38 €		TOTAL	600 149,53 €	615 287,38 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles
16	Emprunts et dettes assimilées	41 349,00 €	30 100,00 €	10	Dotations, fonds divers et réserves(adem/fct	28 667,00 €	16 263,73 €
20-202	Frais liés à la réal	0,00 €		13	Subventions d'investissement	31 389,00 €	20 885,00 €
20	Acquisition logiciel			10	Taxe d'aménagement		
21	Travaux	150 800,00 €	119 960,00 €	21-040	Opérations patrimoniales		
21	Matériel de bureau	0,00 €	2 500,00 €	021	virement de la section de fonctionnement	72 611,40 €	69 036,33 €
020	Opé. d'ordre de transfert entre sections	0,00 €		040	Amortissements	5 595,00 €	2 910,00 €
				041	Opé. d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	
21-041	Opérations patrimoniales			023	Travaux en cours remboursement	0,00 €	35 000,00 €
001	solde d'exécution N-1			001	solde d'exécution N-1	53 886,60 €	8 464,94 €
	TOTAL	192 149,00 €	152 560,00 €		TOTAL	192 149,00 €	152 560,00 €

Après examen détaillé et délibération, le conseil municipal à l'unanimité, approuve le budget principal de la commune M 57 pour l'année 2024.

Budget Eau M 49

➤ Affectation du résultat délibération : 2024-04-04

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Dominique Lenglet, 1^{er} adjoint qui présente l'affectation du résultat exercice 2023 Budget Service Eau 2023 M49.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent et votent à l'unanimité l'affectation du résultat exercice 2023 Budget Service Eau M49 .

➤ Fixation du barème 2024 délibération : 2024-04-05

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de ne pas augmenter le prix de vente du m³ d'eau potable et de maintenir le prix de la location des compteurs. De plus, Monsieur le Maire rappelle que la CCHS a voté une nouvelle tarification du SPANC de 10€ au lieu de 16.05€ soit une baisse annuelle de 6.05 €.

- Pour les consommations inférieures ou égales à 100 m³ par semestre : 2,65 € par m³
- Pour les consommations supérieures à 100 m³ par semestre : 2,55 € par m³
- Abonnement – compteur par semestre : 7,50 € inchangé
- Abonnement – compteur agricole par semestre : 9,00 € inchangé

A l'unanimité, le conseil municipal délibère et vote le maintien du prix de vente du m³ d'eau potable ainsi que celui de la location des compteurs pour 2024.

➤ **Vote du budget M49 2024 délibération : 2024-04-06**

Monsieur le Maire introduit le budget en soulignant l'équilibre du budget et la volonté de poursuivre le changement des compteurs dans les rues suivantes : rue de Maurepas, rue du bois, rue de Cantereine et rue Anne-Marie Vion.

Monsieur le Maire donne la parole à Messieurs Lenglet et Zénobel, conseillers municipaux, pour l'exposé du budget général.

SERVICE EAU - BUDGET EXERCICE 2024							
DEPENSES D'EXPLOITATION			RECETTES D'EXPLOITATION				
Chap.	Libellé	Budget précédent	Nouvelles propositions	Chap.	Libellé	Budget précédent	Nouvelles propositions
011	Charges à caractère général	57 134,66 €	40 126,22 €	70	Produits des services, du domaine et ventes	64 000,00 €	58 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00 €	15 000,00 €	74	Dotations et participations	905,00 €	19,21 €
014	Atténuation de produits	7 520,00 €	20 056,21 €				
65	Autres charges de gestion courante	6 000,00 €	1 500,00 €	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 932,00 €	483,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	1 000,00 €	781	Reprise de provisions	0,00 €	1 290,00 €
6817	Provision créances douteuses	8 450,00 €	0,00 €				
023	Virement à la section d'investissement	49 124,12 €	98 670,06 €				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 071,00 €	1 779,00 €	002	Excédent de fonctionnement N-1	84 462,78 €	118 339,38 €
	TOTAL	151 299,78 €	178 131,49 €		TOTAL	151 299,78 €	178 131,49 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	Budget précédent	Nouvelles propositions	Chap.	Libellé	Budget précédent	Nouvelles propositions
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	10	FCTVA - TA - excédents de fonds capitalisés	142 302,75 €	10 033,94 €
23	Immobilisations en cours	135 000,00 €	110 000,00 €	13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 932,00 €	483,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	49 124,12 €	98 670,06 €
2315	Reste à réaliser	0,00 €	0,00 €	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 071,00 €	1 779,00 €
				1068	Affectation de résultat		101 559,71 €
001	Déficit d'investissement	61 565,87 €	101 559,71 €	001	Solde d'exécution N-1	0,00 €	0,00 €
	TOTAL	200 497,87 €	212 036,71 €		TOTAL	200 497,87 €	212 036,71 €

Après examen détaillé et délibération, le conseil municipal à l'unanimité, approuve le budget Eau M49 pour 2024.

Avancement projet Circet

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le projet est ajourné pour le moment.

Elections européennes du 9 Juin 2024

Monsieur le Maire rappelle que les élections européennes se tiendront le 09 Juin à la mairie de 8H à 18 H. Lors de ce conseil, il a été établi l'organisation du bureau avec la désignation du secrétaire, des assesseurs.

Subventions aux associations délibération : 2024-04-07

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'attribuer des subventions aux associations désignées ci-dessous :

- Société de Longue Paume 1500€
- Clique de Saily -Saillisel 300 €
- Cléry Entente Loisirs 2000 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent et votent à l'unanimité l'attribution des subventions aux associations.

Gratification à une stagiaire délibération :2024-04-08

Monsieur le Maire propose d'octroyer une gratification de 100 € à un stagiaire pour services rendus à la commune.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal votent à l'unanimité la gratification de 100 €.

Questions diverses

CSNE délibération :2024-04-09

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le projet de la Société du Canal Seine Nord Europe d'acquérir en pleine propriété la parcelle ZK n°32 lieu-dit Chemin rural d'une surface de 00ha01a 18 ca , acquisition qui s'inscrit dans le projet de construction du canal Seine Nord Europe ,d'un montant de 120 €.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal valident l'évaluation de la parcelle ZK n°32 lieu-dit Chemin rural d'une surface de 00ha01a18ca d'un montant de 120€ et autorisent Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à l'expropriation, notamment l'acte de traité d'adhésion à expropriation.



[Convention CDG 80 Médecine préventive](#) délibération : 2024-04-10

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il est opportun de renouveler la convention signée en 2010 avec le CDG 80 dans le cadre de la médecine préventive à destination des agents employés par les collectivités.

Les membres du conseil autorisent Monsieur le Maire à procéder à toutes les démarches nécessaires et à signer le renouvellement de la convention avec le CDG 80.

[Autorisations spéciales d'absence](#) délibération : 2024-04-11

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil les modalités des autorisations d'absence des agents des collectivités

Après examen détaillé et délibération, le conseil municipal à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires pour permettre la mise en œuvre de ces autorisations d'absence.

[Prime pouvoir d'achat](#)

Monsieur le Maire informe l'assemblée des modalités de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents de la fonction publique territoriale.

Après délibération et compte tenu que la commune a mis en œuvre depuis plusieurs années l'attribution des primes annuelles dans le cadre du RIFSEEP, le conseil municipal à l'unanimité a décidé de ne pas laisser suite à ce dispositif.

[Conseil d'école](#)

Monsieur le Maire donne la parole à Mesdames Anne Mauger et Julie Stefanovic -Perdigeon afin qu'elles évoquent les points abordés lors du conseil d'école du 5 avril. Elles présentent les deux projets de sortie prévus en fin d'année, en Juin visite de la ferme pédagogique de Souastre et en Juillet déplacement à Albert lors du passage de la flamme olympique.

Monsieur le Maire propose le financement du transport de ces deux sorties.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal votent le financement du transport des sorties scolaires.

[Cinéma plein-air](#)

Monsieur le Maire rappelle qu'une séance de cinéma en plein air organisée par le Conseil Départemental aura lieu le 31 Mai 2024 dans le parc de la salle polyvalente. Dès 19h, une restauration et une buvette seront installées pour le public en attendant la projection du film.

[Cérémonie du 8 Mai](#)

Monsieur le Maire aborde les cérémonies du 8 Mai qui débiteront à 10h devant la plaque commémorative d'Anne-Marie Vion suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts en présence de la clique de Sailly Saillisel.

Le conseil municipal prend note de toutes ces informations.



Monsieur le Maire remercie les membres du conseil municipal pour toutes les décisions prises ce jour et les interventions constructives de chacun.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 13 Mai à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures.

